

Madame la Ministre

Nous n'ignorons pas le volume et l'importance des problèmes quotidiens auxquels vous êtes confrontée.

Nous venons ajouter à ces problèmes celui posé par la création du Parc National des Calanques. C'est en dernier recours que nous nous adressons à vous aujourd'hui.

Depuis douze ans, des milliers de bonnes volontés, des dizaines d'associations, dont la nôtre, œuvrent avec toutes les parties concernées à la définition des limites et des règles de fonctionnement du futur parc. L'espace concerné intéresse plusieurs communes dont Marseille, Cassis et La Ciotat. Les difficultés ont été immenses, mais guidé par la recherche obstinée d'un consensus, le travail commun a abouti à l'enquête d'utilité publique dont les commissaires-enquêteurs ont déposé les conclusions auprès de la commission ad hoc. Le 4 janvier, cette commission a donné son avis, qui a permis l'élaboration par le GIP des Calanques de la charte 4.

*La charte a été acceptée par l'assemblée générale le 20 janvier à une forte majorité. Une grande partie des associations de protection de l'environnement, qui souhaitent ce parc, regrettent que **cette proposition ne tienne que très peu compte des réserves et recommandations explicitées par les commissaires-enquêteurs, pourtant dûment motivées et fondées sur la participation enthousiaste de près de 5000 signataires**, contribution exceptionnelle pour ce type de consultation, qui donne à penser que des dizaines de milliers de citoyens appellent de leurs vœux un parc témoin d'un authentique souci de protection de l'environnement. Le GIP subit la pression des maires, qui subissent la pression de groupes d'intérêt, à laquelle s'ajoute celle d'habitants mal informés ou désinformés, et aussi celle de personnes qui voient dans la création du parc une menace pour leurs intérêts privés.*

Et voilà pourquoi, Madame la ministre, nous nous tournons vers vous, qui avez le souci de l'intérêt général et le devoir de l'imposer aux intérêts particuliers. Votre position, si elle était conforme aux conclusions des commissaires-enquêteurs, eux-mêmes interprètes d'une expression démocratique, offrirait aux maires le moyen de résister aux pressions dont ils sont l'objet.

Les événements vont se précipiter. Vous êtes aujourd'hui la seule en mesure de faire don aux Provençaux, aux Français, et à ceux venus de tous lieux qui année après année choisissent notre pays pour un temps ou pour toujours, un Parc National des Calanques qui marquera avec bonheur votre ministère.

Nous plaçons en vous tous nos espoirs et vous prions de croire, Madame la ministre en notre haute considération.